



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 04.09.2025

Nombre de conseillers municipaux :

→ En exercice : 15

→ Présents : 10

→ Votants : 12

→ Pouvoir : 2

**L'an deux mille vingt-cinq le neuf septembre à vingt heures trente minutes**, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame DOMARD Muriel, Maire.

**Etaient présents** : Muriel DOMARD, Maire ; Pascale TASD'HOMME, 1ere Adjointe ; Michael DUPONT, 2eme ADJOINT ; BOCHER Chantal ; CAILLAUX Laetitia, BROCHOT Sandrine, ADLER Laurence, OLIVIER Pascal, DORMOY François

**Etaient absents excusés** : PERROT Yveline (Pouvoir ADLER Laurence) ; RACINET Gilles (Pouvoir OLIVIER Pascal)

**Secrétaire de séance** : Pascal TASD'HOMME

**Objet de la délibération** : Délibération portant signature d'une convention pour mise à disposition d'Abris-Voyageurs par le département de Seine-et-Marne

**N° 2025 . 09 . 02**

Le Conseil municipal ;

Après en avoir délibéré, par

**0 CONTRE**

**0 ABSTENTION**

**12 POUR**

DECIDE d'accepter la convention relative à la mise à disposition d'un abri-voyageur par le Département de Seine et Marne ;

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention correspondante avec le département de seine et marne.

AMILLIS, Le 15 septembre 2025  
La Maire, DOMARD Muriel

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 15/09/2025  
Et publié ou notifié le 15/09/2025

